

Guyancourt, 25 mars 2021

L'enquête nationale sur les victimations et l'insécurité

Note sur la continuité des séries

A celui qui réalise une enquête de victimation, les citoyens et aussi les pouvoirs publics ne demandent pas un chiffre ; ce qu'ils veulent savoir, c'est si la délinquance augmente, si elle baisse, si ce mouvement s'inscrit dans une tendance ou s'il marque une rupture. L'enjeu doit être mesuré à l'aune de l'importance des questions de sécurité dans le débat national et dans les politiques publiques.

Il faut donc pouvoir comparer les données de l'enquête qu'on vient de réaliser à la situation antérieure, donc aux enquêtes précédentes. Les résultats d'une campagne ne prennent sens qu'à partir du moment où l'on peut les confronter à une tendance. Pour qu'une mesure signifie quelque chose, il faut être capable de dire si elle s'inscrit dans une continuité ou marque une rupture, si elle s'écarte des niveaux précédemment observés ou si elle reste dans les mêmes ordres de grandeur. Même la comparaison avec d'autres instruments de mesure de la délinquance – des enquêtes de délinquance autoreportée ou des statistiques policières, judiciaires ou pénitentiaires... – doit s'insérer dans la confrontation de séries. Pour comprendre l'évolution de la délinquance, il faut aussi pouvoir la rapprocher de celle de données 'extradélinquantielles' : l'impact sur la délinquance de phénomènes comme la consommation de masse, le chômage des jeunes, la structure par âge de la population se mesure sur le long ou, au moins, sur le moyen terme. Enfin, l'analyse de chaque enquête suppose aussi d'en comparer les résultats à ceux des enquêtes précédentes. Disposer de séries longues permet d'évaluer l'effet d'un changement de l'instrument, de l'échantillonnage ou du protocole d'enquête avant de conclure à une 'vraie' évolution de la délinquance.

Au fur et à mesure que les enquêtes de victimation se sont développées dans différents pays, leur mise en série est apparue essentielle. Dans les pays ayant une pratique forte et ancienne de ces enquêtes, on assiste à une mise en série sur le plus long terme possible. Quelques exemples : la dernière édition de l'enquête étatsunienne (Morgan, Truman, 2020) propose une sérialisation depuis 1993¹ ; mieux encore : celle du *Crime Survey for England and Wales* étale ses séries de décembre 1981 à mars 2020²... Les séries étatsunienne, néerlandaise ou anglaise ont ainsi permis de montrer des tendances, de dégager des corrélats de la montée ou de la baisse de la délinquance, de mesurer l'évolution de la propension des victimes à avertir la police, de leur confiance envers les institutions concernées. La comparaison entre les séries de victimation et celles établies par la police a aussi permis de mesurer l'impact de nouvelles politiques publiques³. Disposer de données sérialisées permet encore de préciser

1 Il est même possible de remonter au milieu des années 1970 (Rand, 2006).

2 Office of National Statistics.

3 Un des exemples les plus parlants concerne l'introduction en Angleterre et au Pays de Galles du *National Crime Recording Standard* (2002) qui a conduit les services de police à enregistrer désormais toutes les déclarations sans chercher à opérer un



les combinaisons, parfois paradoxales, de l'exposition au risque de victimation, de l'insécurité personnelle et de la préoccupation sécuritaire.

En France même, sitôt l'apparition au milieu des années 1990 d'une première enquête de l'INSEE sur les conditions de vie des ménages (EPCVM), une équipe mixte CESDIP-OSC a entrepris d'en comparer les résultats à ceux de la première enquête nationale réalisée dix ans auparavant par le CESDIP (Robert *et al.*, 1999). Sitôt le paysage enrichi par la poursuite régulière des EPCVM, la même équipe (Lagrange *et al.*, 2004) a amorcé une mise en série doublée d'une comparaison avec la série policière correspondante. Ensuite, un contrat de l'Agence nationale de la recherche (ANR-07-BLAN-0026-01) a permis de procéder à une mise en série 1984-2005 (Robert *et al.*, 2008).

On avait donc déjà eu l'occasion d'affronter les difficultés nées du raccordement de l'enquête du CESDIP des années 1980 avec les EPCVM de l'INSEE, ensuite celles nées des modifications de ces dernières (notamment au cours des deux dernières campagnes) lorsqu'un nouveau défi est né de leur remplacement par les enquêtes Cadres de vie et sécurité (CVS ; Didier *et al.*, 2009). Lors d'une réunion sur la préparation d'un numéro spécial d'*Economie et Statistiques* dédié aux enquêtes de victimation, nous avons pris l'engagement⁴ de réaliser une étude sur son raccordement aux précédentes enquêtes nationales de victimation⁵.

Au cours de cet exercice de raccordement, on a notamment touché du doigt la fragilité des dénombrements isolés. Les EPCVM posaient une question-filtre globale de type 'avez-vous été agressé', puis interrogeaient, à l'intérieur du module, sur les caractéristiques de l'incident le plus récent. Les CVS posent cette même question-filtre, mais sans la faire suivre d'un module spécifique. Ce décompte isolé s'est avéré incohérent tant vis-à-vis des autres interrogations de la CVS sur les agressions⁶ que vis-à-vis des séries déjà constituées.

Par la suite, un programme de recherche 'Interactions entre sciences, innovation et société' (ISIS) de Paris Saclay (ANR-11-IDEX-0003-02) a permis la mise en œuvre au sein du CESDIP d'un Observatoire scientifique du crime et de la justice (www.oscj.cesdip.fr). L'un des objectifs de cet observatoire consiste à suivre l'évolution dans le temps de délinquances à victime directe (comme les agressions, vols, cambriolages...) et du sentiment d'insécurité, principalement à partir d'enquêtes (nationales et régionales) de victimation confrontées à d'autres mesures, en premier les statistiques de police.

Le souci de continuité des séries ne peut se satisfaire de sauver quelques indicateurs isolés sans rapport les uns avec les autres. C'est d'un ensemble systémique dont il faut assurer la continuité.

En ce qui concerne les victimations, l'examen des possibilités de raccordement suppose de disposer des informations suivantes : prévalence⁷, multivictimation homogène⁸, renvoi à la police, dépôt de plainte, satisfaction envers la police, équipement du ménage en véhicules, déclaration de sinistre, raison de non-déclaration de sinistre, remboursement par l'assurance, satisfaction envers l'assurance...

tri parmi elles, ce qui a entraîné une montée des statistiques policières dont on ne trouve pas l'équivalent dans les enquêtes de victimation contemporaines (Hough, 2008).

4 D'où les conventions INSEE-CESDIP sur la mise à disposition à cette fin des données deux premières CVS.

5 Finalement, cette étude (Miceli *et al.*, 2009) a été publiée avant le numéro spécial (*Economie et Statistique*, 2011, 448-449) qui n'était pas encore prêt.

6 Agressions physiques, menaces, injures, vols violents.

7 Calculer non pas seulement sur (n-1), mais sur [(n-1)+(n-2)] permet de travailler sur des moyennes mobiles et ainsi de neutraliser les effets combinés de l'oubli et du télescopage vers l'avant. D'après les contrôles auxquels nous procédons actuellement, changer la période d'observation en abandonnant [(n-1)+(n-2)] serait susceptible de modifier, non seulement le niveau, mais aussi la structure de la prévalence.

8 Pour éviter que pèse exagérément le petit nombre d'enquêtés indiquant un nombre d'incidents très élevé au cours de la période observée, on procède à une troncature qui 'normalise' la distribution avant de calculer une moyenne. Dans les sérialisations nationales, on est contraint de la fixer à [3+=4] selon ce qui avait été adoptée par les EPCV. Cette correction ne fait guère varier l'incidence sauf pour les agressions ce qui amène à présenter les résultats avec et sans troncature.



... pour les victimations suivantes : agressions physiques non létales, agressions physiques caractérisées ($ITT > 8j$), agressions sans contact physique, vols personnels sans violence, vols violents, débits frauduleux, cambriolages de la résidence principale, cambriolages réussis de la résidence principale, vols de voiture, vols de voiture réalisés, vol dans et sur les véhicules, destruction/dégradation de véhicules, vols de deux-roues à moteur, vols de vélo⁹.

En ce qui concerne l'insécurité, il sera possible d'examiner les possibilités de raccordement pour la peur au domicile, celle dans le quartier, celle dans le voisinage, enfin le problème considéré comme le plus préoccupant dans la société actuelle, à condition que soient posées les mêmes questions que dans les CVS¹⁰.

Comme lors du passage des EPCVM aux CVS¹¹, on confronte chaque score obtenu dans la nouvelle enquête à la série correspondante des enquêtes nationales antérieures, en tenant compte des changements éventuels de l'instrument et du mode d'administration, et en observant également le comportement dans le temps des autres mesures, principalement les enquêtes subnationales de victimation et les comptages policiers, mais aussi des termes de comparaison plus spécifiques comme les données de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement de la Banque de France.

A ce stade les modalités usuelles de réalisation des enquêtes pilotes permettant de rétroper les séries statistiques d'un instrument de collecte à l'autre ne semblent pas réunies en ce qui concerne l'étude des victimations. Dans le cadre du passage d'une enquête administrée en face à face à une enquête auto-administrée en multimode et principalement en ligne, associée à des modifications de questionnaire, il serait nécessaire de pouvoir mesurer séparément (1) l'effet de la modification du questionnaire (2) l'effet des modes d'administration. Ceci suppose des comparaisons terme à terme (questionnaire 1 méthode 1 vs questionnaire 2 méthode 1 et questionnaire 1 méthode 1 vs questionnaire 1 méthode 2). Le passage d'une enquête en face à face¹², à une enquête multimode, nécessiterait de comparer les effets de mode pour chaque nouvelle technique d'administration.

On pourrait penser que la réalisation du multimode permet, intrinsèquement, de comparer les effets du mode d'administration. Toutefois cela revient à postuler que ce sont les mêmes individus qui répondent aux différents modes, autrement dit que le mode d'administration est indépendant des taux et de la structure des victimations mesurées, ce que précisément nous ne savons pas¹³.

Les victimations sont des phénomènes statistiquement rares, rétroper ces séries demande donc des données statistiques plus précises que celles régulièrement utilisées pour de nombreux indicateurs. Par ailleurs, les séries de victimations sont de natures très diverses, et il n'est pas déraisonnable de s'attendre à ce que les effets du changement du mode et d'instrument ne soient pas de même nature ni de même intensité pour les différentes victimations.

Quand bien même les scores de la nouvelle enquête apparaîtraient peu en ligne avec les séries des enquêtes nationales précédentes, du moins devrait-on retrouver une distribution des victimations par profil sociodémographique analogue à celle observée dans les enquêtes précédentes. Il conviendra également de contrôler le niveau et la structure des configurations de monovictimation, multivictimation homogène (plusieurs fois victime d'une même atteinte) et multivictimation hétérogène (victime de différentes atteintes) qui seront affectées par la nouvelle enquête. Nous sommes donc en train de

⁹ En ce qui concerne les agressions sexuelles et celles par un proche cohabitant, il n'a pas été possible de sérialiser les données des CVS en raison de la construction des questions concernant ces deux victimations, mais il sera possible de confronter *a minima* les données de la nouvelle enquête nationale à l'empilement des CVS ainsi qu'aux séries des enquêtes franciliennes.

¹⁰ En ce qui concerne la peur dans les transports en commun (bus, train, RER, métro, tramway) et celles pour les enfants mineurs cohabitants, il sera seulement possible de comparer avec les séries des enquêtes franciliennes.

¹¹ Miceli *et al.*, 2009.

¹² Non absolument monomode car l'administration des questions sous casque peut être considérée comme un second mode de passation.

¹³ Les données historiques de l'INSEE pointent au contraire la grande probabilité de non-indépendance.



construire les profils correspondant à la période des enquêtes CVS comme nous l'avions déjà réalisé pour les deux premières campagnes¹⁴, mais en travaillant cette fois sur l'empilement de toutes les CVS.

Aux fins de comparaison, il faudra disposer pour chaque enquêté des données suivantes : sexe, âge, CSP¹⁵, pays de naissance.

Antoine Jardin, Philippe Robert, Renée Zauberman

14 Névanen *et al.*, 2010.

15 Eventuellement CSP de la personne de référence du ménage



Références

- Didier E., Robert Ph., Névanen S., Zauberman R., 2009, La solidité des institutions. Les statistiques de 'victimation' de l'INSEE (1996-2006), *Genèses*, 74, 1, 128- 144.
- Hough M., 2008, Recherches sur la victimation et l'insécurité en Grande-Bretagne, in Zauberman R., Dir., *Victimation et insécurité en Europe. Un bilan des enquêtes et de leurs usages*, Paris, L'Harmattan, 67-87.
- Lagrange H., Pottier M.-L., Zauberman R., Robert Ph., 2004, Enquêtes de victimation et statistiques de police : les difficultés d'une comparaison, *Déviance et Société*, 28, 3, 285-316.
- Miceli L., Névanen S., Robert Ph., Zauberman R., 2009, De l'instantané au long métrage. L'enquête Cadre de Vie et Sécurité dans la série des données sur la victimation, *Economie & Statistique*, 426, 3-28.
- Morgan R.E., Truman J.R., 2020, *Criminal Victimization 2019*, Washington D.C., U.S. Dep. of Justice, Bureau of Justice Statistics, 205113
- Névanen S., Robert Ph., Zauberman R., 2010, *Cadre de vie et sécurité. Analyse des enquêtes pour 2005-2006 et 2006-2007*. Guyancourt, CESDIP (www.cesdip.fr)
- Office of National Statistics, 2020 ; *Crime in England and Wales, Year ending September 2020*, <https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/crimeandjustice/bulletins/crimeinenglandandwales/yearendingseptember2020#main-points>
- Rand M., 2006, The National Crime Victimization Survey: 34 Years of Measuring Crime in the United States, *Statistical Journal of the United Nations Economic Commission for Europe*, 23, 4, 289-301.
- Robert Ph., Zauberman R., Névanen S., Didier E., 2008, L'évolution de la délinquance d'après les enquêtes de victimation, France 1984-2005, *Déviance et Société*, 32, 4, 335-371.
- Robert Ph., Zauberman R., Pottier M.L., Lagrange H., 1999, Mesurer le crime. Entre statistiques de police et enquêtes de victimation (1985-1995), *Revue française de sociologie*, XL, 2, 255-294.
www.oscj.cesdip.fr

